



**Réunion du Conseil exécutif national
Vendredi 29 mai 2020
Par téléconférence**

PROCÈS-VERBAL

Présents : G. Phillips (président), J. Akins, C. Awada, N. Bois, A. Coles, H. Delnick, N. Giannakoulis, G. Kopytko, J. Lafontaine, C. Lonmo, K. Mansfield, A. Nemec, A. Picotte, S. Rehman, A. Trau,

Personnel : J. Courty, C. Danik, O. Kahriz, K. Thériault, C. Vézina, J. George

Absences : M. Stiermann, E. Venditti

1. Ouverture de la séance

Le président G. Phillips déclare la séance officiellement ouverte à 9 h 03 et confirme l'atteinte du quorum.

* À ce stade de la réunion, la déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement est lue à haute voix.

1.1 Révision de l'ordre du jour

Après un appel nominal, le quorum a été confirmé et l'ordre du jour du 26 juin a été revu. Aucun ajout n'a été demandé.

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : A. Picotte

Abstention (1)

Résolution adoptée à l'unanimité

1.2 Examen du compte rendu public du CEN (29 mai 2020)

Aucune modification n'a été demandée.

Resolution visant à approuver le procès-verbal publique du CEN du 29 mai 2020 tel que présenté

Proposée par : A. Picotte

Appuyé par : C. Lonmo

Abstentions (1)

Adopté à l'unanimité

(Le point 2 de l'ordre du jour a été examiné à huis clos)

3. Décisions

a) Approbation du volontaire SST : Un membre représentant le ministère des Pêches et des Océans du Canada a exprimé son intérêt à siéger au comité SST et a rempli le formulaire pour devenir délégué syndical, bien qu'il n'ait pas suivi le cours de formation de délégué syndical. Le CEN a donc décidé qu'une formation superficielle avec les délégués doit avoir lieu au préalable. C. Vézina assurera le suivi de cette question auprès de l'ART concerné.

Résolution d'approbation de la candidature sur la base d'une formation des délégués réussie.

Abstentions (1)

Adopté à l'unanimité

b) Réunions du CEN pendant les mois d'été : Il a été suggéré d'envisager la tenue de réunions du CEN tout au long de l'été. En raison des dispositions statutaires qui interdisent les réunions du CEN en juillet et en août, les réunions seraient désignées comme étant des réunions extraordinaire du CEN. Dans l'ensemble, cette proposition a été acceptée par les membres du CEN, mais uniquement en cas d'urgence ou de nécessité. Il a été demandé au CEN de garder les 31 juillet et 28 août disponibles au cas où une réunion deviendrait essentielle.

c) Déplacer les réunions du CEN vers la vidéoconférence : Il a été suggéré qu'il serait bénéfique de moderniser l'infrastructure avec une nouvelle plate-forme de vidéoconférence pour faciliter l'accès aux documents, la traduction, etc. Certains membres du CEN étant d'accord, il a été noté que le face-à-face reste un système précieux et devrait rester une option. Des détails supplémentaires seront présentés dans la prochaine présentation du directeur des finances.

4. Discussion

Représentation des membres : La question de l'insatisfaction des membres vis-à-vis certain ART a été soumise à la discussion, commentaires et des suggestions du CEN ont été sollicitées. Plusieurs recommandations ont été formulées, notamment l'élaboration d'un sondage de satisfaction pour identifier les lacunes et les domaines d'amélioration afin de ne pas négliger les dossiers. Il a également été suggéré d'améliorer la communication entre les ART et la direction, et d'afficher les procédures opérationnelles standard sur la page d'accueil du site Web (protocoles 1 et 2) ou sur le portail des membres, afin de les rendre plus claires et plus transparentes. Toutes les recommandations seront examinées et cette question deviendra un sujet permanent de l'ordre du jour à l'avenir. En outre, il a été demandé de fournir au CEN le nombre de plaintes ou de questions relatives aux ART non résolues, ainsi que leur durée (c'est-à-dire la durée pendant laquelle le dossier est resté ouvert)

PAUSE SANTÉ

5. Relations de travail

Résumé des politiques : Une copie du rapport du directeur exécutif mettant en évidence les mises à jour sur COVID-19 et les questions générales internes a été préalablement distribuée et brièvement présentée. Il a été demandé de modifier le formulaire de nomination afin d'indiquer clairement deux vice-présidents : un TR et un EC, qui siègent actuellement au CEN, ainsi que d'identifier le nombre de postes de directeurs vacants.

En ce qui concerne le résumé des politiques, une liste des politiques en cours d'examen par le Conseil du Trésor pour répondre aux besoins urgents a été préparée et distribuée au CEN. Les discussions ultérieures sur une politique particulière doivent être portées à l'attention de la Table nationale de consultation. Les politiques qui sont considérées comme nécessitant la participation de l'ACEP peuvent être portées à l'attention de G. Phillips ou de C. Danik, qui se chargeront de communiquer avec le Conseil du Trésor.

6. Directeur des politiques

Examen des obstacles dans le cadre de la politique d'inclusion et d'équité : Il a été rappelé au comité des status et règlements que la politique d'inclusivité et d'équité exige que la constitution, les règlements et les politiques de l'organisation soient révisés avec la participation des membres. La date limite pour effectuer cette révision est le 31 décembre 2020. Une copie provisoire du code d'éthique a déjà été distribuée et il a été demandé aux membres du CEN de faire part de leurs commentaires avant le 1er septembre afin de permettre l'examen et l'incorporation des commentaires, suivis d'une présentation lors de la réunion de septembre et d'un vote ultérieur lors de la réunion d'octobre du CEN.

*A. Nemeč a fait une brève mise à jour sur le travail du sous-comité concernant l'annexe H de la convention collective des employés relative au régime de retraite de l'ACEP.

7. Directrice des communications

a) Réussite relative à la défense des intérêts : Une mise à jour chronologique sur la question du Parlement virtuel et des blessures des interprètes a été fournie. L'ACEP a soumis en juin une série de recommandations sur la question, qui ont été présentées dans le rapport final de la PROC publié le 15 mai.

b) Sondage a propos du COVID-19 : Suite au lancement du sondage de l'ACEP sur la situation actuelle du télétravail, le nombre de répondants a été un succès significatif, soit 5496, ce qui représente environ 30% des membres et constitue le taux de réponse le plus élevé de toute l'histoire de l'ACEP. L'aide des membres du CEN pour la prochaine enquête en juillet 2020 a été sollicitée, et les membres intéressés ont été priés de contacter directement le directeur des communications.

c) Site web : Une copie de l'échéancier du projet a été diffusée précédemment. La date de lancement prévue est le 1er septembre 2020.

8. Directeur des finances

Solutions de vidéoconférence pour les assemblées générales locales/nationales : O. Kahriz a fait une présentation de diapositives, identifiant une variété d'options et de considérations explorées comme demandé par le CEN. Bien que prévu pour les prochaines AGA, le CEN sera intégré dans ce cadre. Dans l'ensemble, les commentaires ont indiqué un fort soutien des options présentées et ont recommandé l'adoption d'une plate-forme efficace qui coïncide avec les systèmes actuellement utilisés par divers départements (par exemple : Microsoft Team ou ZOOM), en tenant compte des complexités impliquées. Le retour d'information du CEN sera pris en compte lorsqu'une décision sera prise.

9. Conseillère principale du président

- a) **Appels Covid-19 du CNM** : Les appels du Conseil du Trésor passeront à une fois par semaine, compte tenu du peu d'informations nouvelles rapportées au cours de ces discussions. Le guide publié par le Conseil du Trésor a été mis en ligne sur la page web. À compter du 8 juillet, l'employeur augmentera le taux de cotisation au régime d'assurance-invalidité de la fonction publique, ce qui affectera la cotisation mensuelle des deux parties. Les raisons invoquées pour justifier cette augmentation sont en partie dues au fait que le régime fonctionne actuellement en déficit ainsi qu'à l'augmentation du volume des demandes de remboursement adressées à la compagnie d'assurance, ce qui nécessite une augmentation pour financer le régime.
- b) **Mise à jour générale** : La réunion du Conseil des présidents s'est tenue le 11 juin, au cours de laquelle des questions relatives aux protocoles d'intégration et au sondage de l'ACEP auprès des membres ont été soulevées. Plusieurs présidents ont exprimé leur intérêt à participer à la prochaine enquête. Une réunion entre les sections locales TR et le Bureau de la traduction a eu lieu la semaine dernière pour discuter de la question continue du travail non conforme aux normes effectué par les pigistes TR et de son impact sur les membres. Le Bureau de la traduction a accepté de fournir des informations supplémentaires et, une fois qu'il les aura reçues, le travail pourra commencer en vue d'une résolution.
- c) **Aperçu du programme de soutien au bien-être des employés** : Une mise à jour écrite a été fournie dans le rapport de J. George distribué précédemment.
- c) **Mouvement Black Lives Matter** : un membre a soulevé une question sur la position de l'ACEP concernant l'appui relatif à un accroissement du financement de la police pour améliorer l'accès au soutien en matière de santé mentale. À l'heure actuelle, l'Association est en train de rédiger une réponse officielle ; toutefois, avant de la terminer, le président a donné au CEN la possibilité de faire des commentaires sur cette question. Sur la base des commentaires formulés, il a été déterminé que, comme pour les demandes de soutien précédentes, un message cohérent exprimant la position de neutralité de l'ACEP sur les événements politiques et sociaux actuels sera fourni dans la réponse. Les membres du CEN souhaitant proposer une stratégie plus solide pour la

rédaction d'une déclaration publique ont été priés de contacter directement G. Phillips ou C. Danik.

10. Mises à jour des comités

10.1 Comité des finances : Le Comité des finances s'est réuni il y a une semaine et a pris quelques décisions pour finaliser le budget pour la semaine du 6 juillet, avec l'objectif de faire un rapport au CEN avant la fin du mois de juillet lors de la réunion spéciale du CEN.

10.2 Sous-comité des ressources humaines : Rien à signaler.

10.3 Comité des statuts et règlements : Rien à signaler. Une réunion sera prévue en juillet pour reprendre une partie du travail.

10.4 Comité de gouvernance : Rien à signaler.

10.5 Sous-comité des communications : Le sous-comité est en pause depuis plusieurs semaines mais a l'intention de renouer avec les membres du comité à l'automne.

10.6 Sous-comité du CTC : le sous comité a tenté, en vain, de solliciter des renseignements auprès des demandeurs des résolutions au sujet du rapport préparé par la directrice des communications à l'intention des membres, qui saisit les informations essentielles concernant l'adhésion au CTC. Les membres du Conseil exécutif national (CEN) ont été invités à formuler des commentaires au sujet du rapport. La prochaine étape consistera à faire traduire le document lorsque le contenu aura été convenu. Les questions concernant la campagne relative au CTC peuvent être adressées au président du sous-comité, H. Delnick.

11. Remarques finales : Pour rappel, il a été affirmé qu'il est important de maintenir l'unité en tant que le CEN.

La séance est levée vers 14 h 09, HAE.

* * * * *

Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion du Conseil exécutif national qui s'est tenue le 26 juin 2020.

APPROUVÉ par :

Chairperson

Date